



Association des auteures et auteurs de l'Ontario français

Planification stratégique 2017-2022

Préparé par : Eric Dubeau

www.ericdubeau.com

Table des matières

Historique	2
Quelques réalisations majeures.....	3
Processus de planification stratégique	3
Bilan du dernier plan d'action	4
Activités culturelles et littéraires.....	4
Programme de développement artistique	5
Publications et outils de communication et de diffusion	5
Lecture de l'environnement	6
Environnement interne.....	6
Environnement externe.....	9
Fondements stratégiques	14
Mission	14
Vision	14
Valeurs	14
Axes	14
Remerciements	16

Historique

Fondée en 1988, l'AAOF se positionne solidement comme instance première de soutien du milieu littéraire francophone de l'Ontario. Elle regroupe poètes, romanciers, nouvellistes, dramaturges, essayistes et scénaristes, de même que des artistes qui écrivent ou illustrent les livres pour enfants. Ses membres sont actifs sur tout le territoire de l'Ontario et même au-delà de ses frontières. Gage de l'importance qu'elle accorde à la diversité des voix, l'AAOF est parmi les premiers organismes de soutien aux arts à féminiser son nom, en 1993.

Dès sa création, l'AAOF s'active pour favoriser la reconnaissance accrue du talent des auteurs de l'Ontario français. Elle a, entre autres, directement influencé la création des Prix Trillium (en 1993) et du Prix de poésie Trillium (en 2003). Son répertoire des membres, publié pour la première fois en 1995, devient une référence importante pour les enseignants, diffuseurs, libraires, journalistes et autres acteurs de la scène culturelle en Ontario français.

L'AAOF a piloté bon nombre de démarches de concertation du milieu. Elle mobilise son vaste réseau lors de grands rassemblements stratégiques (*Forum de concertation du livre franco-ontarien* en 2007, *Forum Nos livres, nos écoles* en 2016). Elle est aussi l'instigatrice de la *Table de concertation du livre franco-ontarien*, qui réunit les auteurs, éditeurs et plusieurs autres intervenants de la chaîne littéraire en Ontario. Cette Table devient un point de convergence pour les interlocuteurs qui se soucient du développement durable du secteur, et un vecteur de changement pour l'ensemble du milieu littéraire.

L'AAOF a soutenu et multiplié ses efforts de positionnement auprès du milieu de l'éducation. Consciente que les écrits de ses membres méritent d'être connus par les enseignants et les élèves, elle participe aux consultations qui mènent à l'élaboration de la *Politique d'aménagement linguistique*, d'une part, et facilite aussi la participation d'auteurs franco-ontariens à des programmes de rencontres littéraires dans plusieurs collectivités à travers l'Ontario.

De plus, l'association mène certaines enquêtes et études qui aident à dresser un portrait du milieu de la littérature en Ontario français, et à suivre son évolution. Ces recherches viennent documenter l'état de santé de l'écosystème du livre en Ontario, orienter l'action de l'AAOF, et alimenter la réflexion de certains partenaires et bailleurs de fonds qui cherchent à mieux comprendre la chaîne du livre.

En 2018, l'AAOF marquera ses 30 ans au service des auteurs francophones de l'Ontario. Trois décennies de travail de terrain, mettant en valeur les auteurs et leurs écrits, afin de favoriser l'essor de la littérature d'ici. L'AAOF continue de se vouer à des initiatives qui assureront un avenir meilleur pour les auteurs francophones et pour l'ensemble du milieu de la littérature en Ontario.

Quelques réalisations majeures

- 1988 Assemblée de fondation de l'AAOF
- 1993 Embauche de la première direction générale
- 1993 Création du *Prix Trillium de l'Ontario*
- 1995 Publication du premier Répertoire des membres
- 2003 Publication de l'étude *Présence et circulation de la littérature franco-ontarienne dans nos institutions*
- 2003 Création du *Prix de poésie Trillium*
- 2004 Mise en œuvre du Centre de ressources pour écrivains
- 2007 Forum de concertation du livre franco-ontarien
- 2007 Création de la Table de concertation sur le livre franco-ontarien
- 2010 Publication du rapport *La chaîne du livre en Ontario français : un état des lieux*
- 2013 Bulletin hebdomadaire l'Épistolaire
- 2013 Refonte du site web de l'AAOF
- 2013 Célébration du 25^e anniversaire de l'AAOF
- 2014 Création du *Prix Émergence AAOF*
- 2015 Série de lectures *Fréquences poétiques*
- 2016 Forum *Nos livres, nos écoles*

Processus de planification stratégique

Le dernier plan stratégique de l'AAOF a été lancé en 2010. Depuis, deux plans d'action pluriannuels ont orienté les activités de l'organisme. Un processus permettant de revoir les fondements et d'actualiser l'orientation à venir de l'Association n'avait pas été entrepris depuis plusieurs années.

À l'hiver 2016, l'AAOF amorce un processus de planification qui mobilisera l'ensemble de ses membres dans le cadre d'une démarche participative et dynamique. Cette démarche doit : faire le point sur le chemin parcouru depuis la dernière décennie, revoir et actualiser les fondements stratégiques de l'association, orienter l'action future de l'organisme, fixer ses objectifs à court, moyen et long terme, proposer une programmation pluriannuelle axée sur les résultats et outiller l'association de sorte qu'elle puisse suivre le progrès de l'action qu'elle mènera au cours des cinq prochaines années et mesurer son impact.

La démarche de planification comprenait, notamment, les étapes suivantes :

- Retraite du conseil d'administration et de l'équipe permanente (avril)
- Rencontres du conseil d'administration (mai, juin)
- Sondage des membres (avril-mai)
- Atelier lors de l'AGA (juin)
- Rédaction (juin-août)
- Élaboration de la programmation (septembre)
- Conception d'un outil de mesure du progrès (septembre)

Bilan du dernier plan d'action

Nous avons procédé en deux temps afin d'effectuer un bilan du travail de l'AAOF depuis 5 ans. D'abord, nous avons conçu et distribué un sondage aux membres, leur permettant de rapporter leur degré de satisfaction par rapport aux démarches de l'association. Puis, nous avons procédé à une réflexion de groupe lors d'une retraite du conseil d'administration.

Lors de cette retraite, les membres du conseil d'administration se sont interrogés sur l'état de la prise de décision, sur l'arrimage des ressources aux activités, et sur la veille des résultats au sein de l'AAOF. Les réponses au sondage ont alimenté cet exercice, de sorte que le conseil d'administration a pu tenir compte de la rétroaction des membres tout au long de leur réflexion.

La très grande majorité (70%) des répondants au sondage ont indiqué qu'ils étaient TRÈS ou TOUT À FAIT satisfaits du travail de l'AAOF (Q11). Plus particulièrement, à l'aide d'un classement des différents champs d'activités de l'AAOF(Q8), les membres ont indiqué un niveau de satisfaction élevé à l'égard des *communications* et de la *gestion de l'organisme*, alors que *le positionnement et le développement du secteur* figuraient en bas de liste. Certains répondants ont noté que l'AAOF semble avoir surmonté des défis de gouvernance et de gestion, il y a quelques années, et que le travail de ménage qui s'est fait à ce niveau a jeté les assises pour des progrès considérables, depuis.

Tous s'entendent à l'égard du fait que la variété et le volume d'activités menés par l'AAOF sont considérables. Soulignons certains projets qui ont marqué les cinq dernières années :

Activités culturelles et littéraires

- Présence aux salons du livre suivants : Salon du livre de l'Est ontarien(SLEO), Salon du livre de Toronto (SLT), Salon du livre de l'Outaouais (SLO), Salon du livre du Grand Sudbury (SLGS) et Salon du livre de Hearst (SLH)
- Ateliers d'écriture en milieu carcéral
- Caravane littéraire
- Bateau-livre
- Au cœur des mots (Capsules radiophoniques)
- Bazar littéraire au Marché By
- Les impromptus littéraires
- Festival de poésie VERSe Fest
- La prose des vents/Prose in the Park
- Fréquences poétiques

Il y a plus de cinq ans

- Rendez-vous littéraires
- Libérés sur parole
- Les Voix de la parole
- Projet littéraire en milieu hospitalier
- Les mercredis et jeudis littéraires
- Exposition texte image

- La couleur des mots
- Textes, légendes et enluminures
- Ateliers sur la bande dessinée

Programme de développement artistique

- Programme de compagnonnage littéraire
- Ateliers de formation professionnelle
- Service de lecture critique
- Participation à la gestion du Prix littéraire LeDroit
- Cercles littéraires

Il y a plus de cinq ans

- Programme d'animation littéraire dans les écoles (PALÉ)
- PALÉI et PALBIBLIO

Publications et outils de communication et de diffusion

- Répertoire des membres
- Bulletin électronique hebdomadaire l'Épistolaire
- Bulletin Participe présent
- Site Internet
- Production du recueil *Histoires de la rue*
- Production du recueil *De l'enfermement à l'envol*

Il y a plus de cinq ans

- Catalogue de l'AAOF
- Guide pratique à l'intention d'auteur.e.s en émergence
- Production du recueil *Haïti je t'aime*

Vers la fin de sa réflexion sur le chemin parcouru, le conseil d'administration de l'AAOF fait le lien entre l'état des lieux actuel et les défis à surmonter à moyen terme. On évoque alors un certain nombre de grands enjeux, déterminants, à la fois pour l'avenir de l'association et pour le milieu de la littérature franco-ontarienne. Ces enjeux prennent ici la forme de questions auxquelles on souhaite pouvoir réfléchir grâce à la démarche de planification en cours.

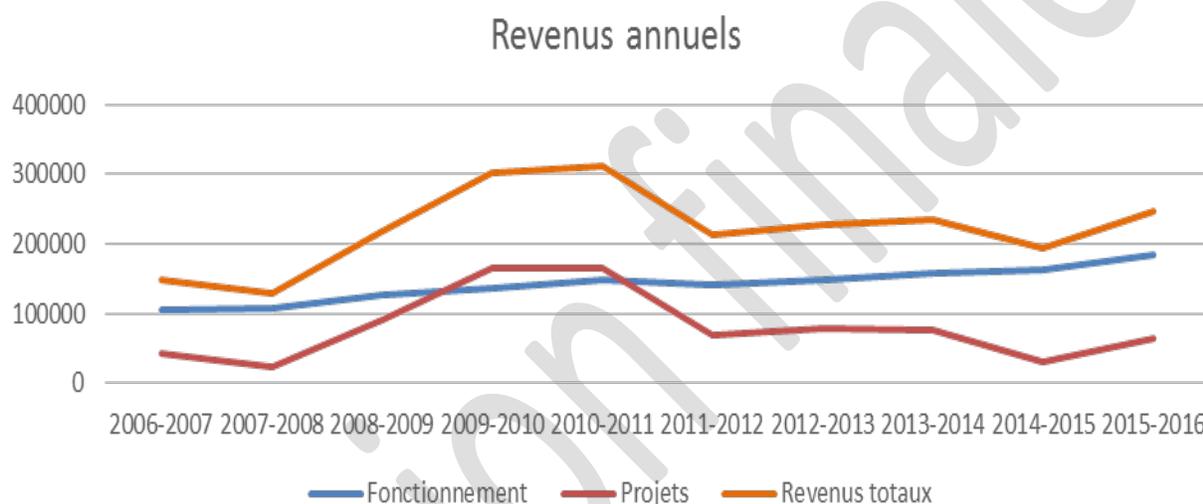
- Comment bâtir la capacité de l'organisme de façon durable ?
- Comment favoriser l'émergence et le développement d'une relève littéraire en Ontario français ?
- Comment mieux répartir la charge de travail entre la DG et l'équipe ?
- Comment faire croître la présence des auteurs et des écrits d'ici, au Québec ?
- Où est le Nord ? Comment accroître notre présence et notre capacité de répondre aux besoins des régions ?

Lecture de l'environnement

Environnement interne

Si le nombre d'activités que propose l'AAOF et auxquelles elle prend part demeure le même d'année en année, son implication dans les diverses activités littéraires, quant à elle, s'approfondit. L'organisme crée constamment des occasions pour que les auteurs puissent se côtoyer, se rapprocher des publics et faire connaître leurs écrits. Ces démarches ont un impact appréciable sur les conditions de pratique des auteurs francophones de l'Ontario.

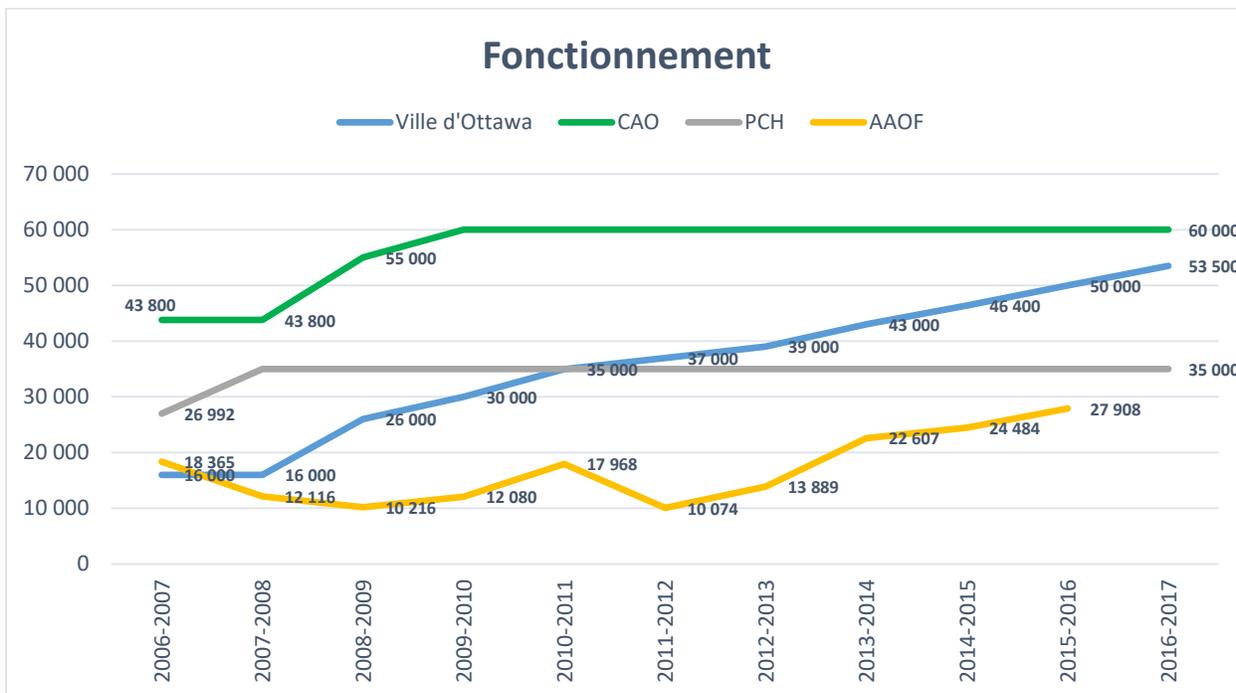
Paradoxalement, l'intensification de la programmation coïncide avec un plafonnement de la capacité de l'organisme. Un regard sur l'évolution récente du financement de l'AAOF est éclairant à ce sujet.



Si les revenus totaux de l'association ont fluctué au fil des ans, c'est surtout au plan du financement à projet. Le financement de fonctionnement, quant à lui, augmente lentement depuis 2007-2008, mais à un rythme qui ne permet pas à l'organisme de développer sa capacité.

En examinant le financement de base de l'AAOF, on constate d'abord que les efforts déployés pour consolider ses revenus autogénérés se sont traduits par une augmentation de près de 100% depuis 2007-2008. Toutefois, le potentiel qu'a un organisme de soutien aux arts de générer des revenus autonomes demeure quelque peu limité, et dépend notamment des frais d'adhésion des membres. Cette source de revenus sera appelée à se stabiliser à l'avenir.

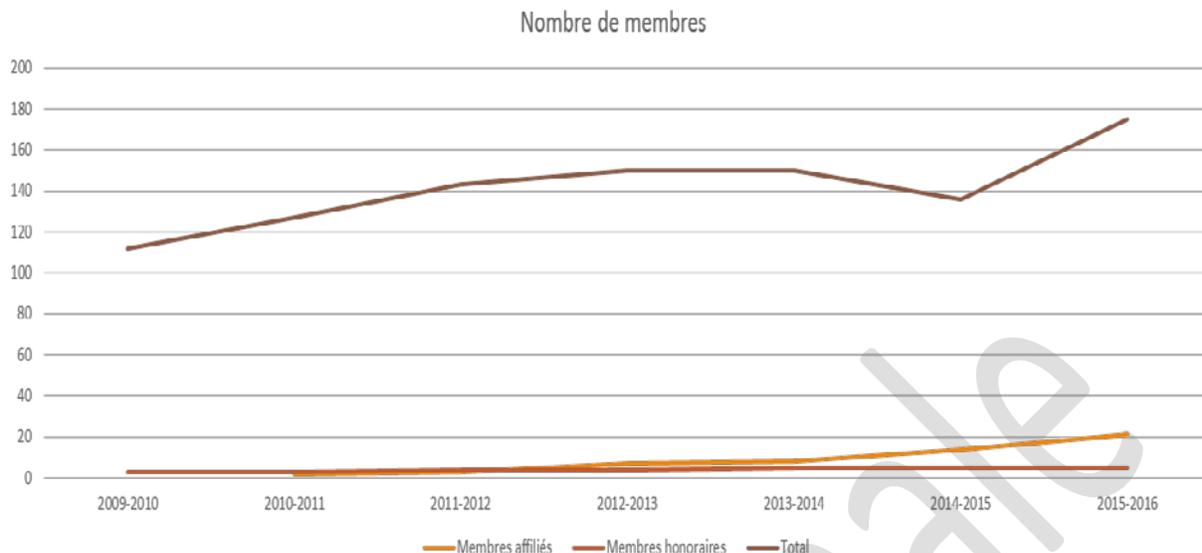
En ce qui a trait au financement de base provenant des bailleurs de fonds publics, notons que la subvention en provenance du Conseil des arts de l'Ontario et la subvention du ministère du Patrimoine canadien stagnent toutes deux depuis environ une décennie. Or, la subvention de la Ville d'Ottawa – dont l'évaluation tient particulièrement compte de l'impact des services offerts auprès de la communauté littéraire locale – a plus que doublé pendant cette même période. De fait, les revenus provenant de la municipalité dépassent nettement ceux qui proviennent du palier fédéral, et ce depuis près d'une décennie, et atteignent presque le même niveau que les entrées provinciales.



Dans l'ensemble, les moyens dont dispose l'AAOF aujourd'hui n'égalent pas ceux de 2009-2010. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'organisme n'ait pas davantage pu développer son équipe permanente, au cours de cette même période. De fait, l'équipe que compte actuellement l'AAOF (1,8 ETP) correspond de près à la taille de la main d'œuvre en place en 2007-08.

La capacité limitée de l'organisme se fait sentir à différents égards. Surtout, on constate un écart entre les besoins des régions – notamment du nord de l'Ontario – et le pouvoir d'action de l'organisme. L'AAOF souhaite aller davantage à la rencontre de ses membres en région, cherche à les outiller et à leur offrir des occasions de ressourcement professionnelles, mais manque de ressources pour le faire. La tendance vers l'évolution progressive du financement de base de l'association est encourageante, mais trop lente pour que l'organisme puisse répondre aux besoins actuels sur le terrain.

La situation s'avère d'autant plus frustrante, puisque le membership de l'association est en pleine expansion. En 5 ans, le membership de l'organisme a augmenté de plus de 22 %, pour atteindre un nombre record depuis la création de l'organisme... et la tendance à la hausse se poursuit. Qui dit augmentation du membership dit aussi multiplication et diversification des demandes de soutien. L'association sent une pression montante devant les attentes des membres, alors que sa capacité d'agir demeure limitée.



En cours de route, les élus et les employés de l'AAOF ont effectué un travail remarquable afin de revoir certaines pratiques de gouvernance (révision des statuts et règlements, évaluation systématique du personnel, nouveau système de comptabilité et de suivi financier, politiques internes et procédures, ainsi que des critères et conditions de certains programmes) et pour doter l'organisme d'outils de gestion adéquats (plan d'action, plan stratégique, cadre de mesure du rendement, etc.)

Néanmoins, une polémique demeure par rapport aux lieux de résidence/d'activité des membres de l'association. Certains sont d'avis que l'association doit être ouverte à l'ensemble des professionnels de l'écriture en français, qu'ils résident ou non en Ontario. D'autres sont d'avis que le statut de membre actif devrait être réservé à ceux qui habitent en Ontario, ou dans une zone limitrophe (Outaouais québécois). Bien que la question risque de modestement affecter le nombre total de membres qui adhèrent à l'AAOF, une décision qui tiendrait strictement compte des frontières de l'Ontario pourrait empêcher certains auteurs phares qui voudraient s'associer à l'organisme.

Notons aussi que certains membres ont mentionnés que l'AAOF devrait viser à multiplier les occasions permettant de rapprocher des auteurs de différentes régions de la province, ou encore des membres qui pratiquent des genres différents (p.ex. : la poésie et le roman). Ici encore, la capacité pose un défi.

Chose certaine, depuis sa création, l'AAOF s'est affirmée en tant que catalyseur du milieu littéraire francophone en Ontario. Elle a participé à des initiatives de diffusion qui ont augmenté le niveau d'accès aux écrits francophones et la visibilité des auteurs. Elle s'est vouée à la promotion des auteurs d'ici et favorisé le rayonnement de leurs œuvres. Elle a aussi porté de nombreux projets qui rapprochaient les auteurs de leurs lecteurs. Puis, l'AAOF a développé une expertise considérable en médiation littéraire, un atout considérable pour l'organisme. L'AAOF semble positionnée de façon stratégique pour assumer un rôle de leadership en matière de médiation, à l'avenir. Cependant, l'organisme devra chercher des moyens de consolider sa capacité, si elle compte mener des démarches d'envergure, dans chacune des grandes régions de la province.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Solide leadership au plan de la direction • Saine gestion financière • Certains programmes bien établis • Qualité des services offerts • Crédibilité auprès des bailleurs de fonds • Notoriété dans la communauté • Représentativité du nombre de membres • Régions bien représentées au sein du membership • Diversité des voix au conseil d'administration • Rapports étroits avec les maisons d'édition franco-ontariennes • Activités originales et pertinentes • Rapprochements avec les communautés francophones du Canada, les salons et certains autres partenaires internationaux • Énergie et enthousiasme de l'équipe en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique du territoire de résidence des auteurs • Insuffisance quant aux ressources humaines • Capacité limitée d'aller à la rencontre des membres en région • Manque de ressources pour promouvoir les services offerts • Programmation restreinte par un budget limité • Silos existants entre les genres littéraires • Nombre restreint d'auteurs en émergence • La mobilisation des membres à l'extérieur des trois grands pôles, soit Toronto, Ottawa et Sudbury

Environnement externe

Depuis deux ans, le nombre de membres se situe autour de 175 ; toutefois, il faut préciser que, si l'on considère les auteurs qui ont déjà été membres et qui ne le sont plus, le potentiel se situe autour de 220 membres. Cela peut sembler modeste quand on tient compte de l'envergure du secteur des arts et de la culture en Ontario qui compte plus de 58 000 artistes professionnels, travaillant dans plus de 200 collectivités, réparties partout en province.¹ Mais pour pleinement comprendre l'importance du membership de l'AAOF, l'on doit tenir compte de son poids relatif, dans le milieu littéraire dans la francophonie canadienne. D'après une étude de 2013, la francophonie canadienne compte quelque 668 auteurs. Ceux-ci représentent 2,7% des artistes en lettres et édition au Canada.² Près du tiers de ces créateurs seraient membres de l'AAOF, en date d'aujourd'hui. C'est donc dire que l'AAOF soutient la pratique d'une part considérable du bassin d'auteurs francophones au Canada.

Aujourd'hui, comme avant, la situation économique de l'auteur demeure plutôt difficile. Le revenu moyen d'un artiste dans la francophonie canadienne est d'environ 25 000 \$, et 40% de ces artistes ont un revenu égal ou inférieur à 10 000 \$.³ Tout indique que la situation financière des auteurs ressemble de près à cette dure réalité. Après tout, la maigre part de la vente d'un livre qui revient à l'auteur est d'environ 10%.⁴ Cette situation est exacerbée du fait que le financement

¹ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 26.

² Robineau, Anne, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Conseil des arts du Canada, Fédération culturelle canadienne-française, Rapport final : Un regard actuel sur la situation des artistes dans la francophonie canadienne, avril 2013, page 77.

³ Robineau, Anne, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Conseil des arts du Canada, Fédération culturelle canadienne-française, Sommaire de l'étude : Un regard actuel sur la situation des artistes dans la francophonie canadienne, avril 2013, page 3.

⁴ AAOF, Rapport final : Forum Nos livres, nos écoles, 2016, page 9.

destiné à la littérature franco-ontarienne provenant du Conseil des arts de l'Ontario – principal bailleur de fonds de la création littéraire francophone en province – stagne depuis un certain temps déjà.

Alors que le plan d'action 2014-2020 du CAO reconnaît les artistes francophones parmi ses groupes prioritaires, le financement du milieu littéraire ne suit pas pour autant. Les résultats du programme *Édition* indiquent que, en 2010, le CAO accordait \$254 500 en subventions de fonctionnement à 5 maisons d'édition franco-ontarienne⁵, alors que, en 2015, il accordait \$219 250 à 4 maisons⁶. La situation est d'autant plus inquiétante en ce qui a trait au programme *Création littéraire*, principale source d'appui provincial pour les auteurs francophones. En 2010, ce programme octroyait huit subventions totalisant \$90 200⁷. Cinq ans plus tard, le nombre de demandes a presque doublé (16 en 2010; 31 en 2015) mais le nombre de subventions est demeuré inchangé et le montant octroyé a diminué de six pour cent⁸. Sur six dates de tombée, ce programme aura octroyé des subventions à quelque quarante-cinq auteurs.

Dans l'ensemble, la chaîne du livre en Ontario semble plutôt fragile. L'on compte actuellement 7 maisons d'éditions franco-ontariennes parmi les membres du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF). Ces intervenants répètent – depuis plus d'une décennie déjà – que le vieillissement au sein de leur équipe est un enjeu des plus préoccupants, et que la relève se fait plutôt discrète.

Quant aux librairies francophones en Ontario, la situation n'est guère plus réjouissante : leur avenir est en péril. Dernièrement, des librairies à Toronto et à Sudbury ont fermé les portes, alors que la plus grande librairie spécialisée pour le milieu scolaire, à Ottawa, a nettement réorienté son champ d'activité, misant presque exclusivement sur le marché scolaire. L'état fragile des librairies francophones en Ontario est un enjeu qui perdure. Déjà, à la sortie du Forum de 2007, on s'interrogeait à savoir pourquoi « on ne retrouve aucune librairie francophone à Sudbury, alors qu'on en compte deux à Moncton. »⁹ Depuis, trois librairies ont ouvert et fermé leurs portes à Sudbury.

Si la chaîne du livre subit des soubresauts, nous savons que la population ontarienne est aussi en transformation. Le CAO a d'ailleurs identifié les changements démographiques parmi les trois grands facteurs qui influenceront l'avenir des arts en province. Les Ontariens comptent plus de 200 origines ethniques; l'on compte quelque deux millions d'Ontariens de la « nouvelle génération » (les 18 à 30 ans); et 15% d'Ontariens vivent avec un handicap.¹⁰ De plus, le nombre d'aînés en Ontario doublera d'ici 2036.¹¹

Devant ce public de plus en plus diversifié, l'AAOF et les autres acteurs de la chaîne du livre ont déployé de nombreux efforts en matière de promotion. Toutefois, la promotion traditionnelle n'est peut-être pas suffisante pour accroître le rayonnement des écrits franco-ontariens. Par exemple, les prix littéraires se sont multipliés en Ontario au fil des ans. Ils soulignent la qualité des écrits et viennent aussi rehausser leur visibilité aux yeux des consommateurs. Il reste que leur impact

⁵ <http://www.arts.on.ca/Page3848.aspx?DateTime=634042080000000000&PageMode=View>

⁶ <http://www.arts.on.ca/Page5927.aspx?DateTime=635598144000000000&PageMode=View>

⁷ <http://www.arts.on.ca/Page4129.aspx?DateTime=634267584000000000&PageMode=View>

⁸ <http://www.arts.on.ca/Page6214.aspx?DateTime=635845248000000000&PageMode=View>

⁹ AAOF, Rapport final: Forum de concertation du livre franco-ontarien, 2007, page 24.

¹⁰ Conseil des arts de l'Ontario, Plan d'action 2014-2020 : Dynamique des arts et intérêt public, 2014, page 18.

¹¹ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 16.

promotionnel demeure ponctuel et qu'il n'est pas suffisant pas pour soutenir un rayonnement accru à long terme.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux médias à grande portée, notamment le journal *Le Droit* et Radio-Canada, ils couvrent de moins en moins la parution des livres des membres de l'AAOF, et en font de moins en moins la critique.

La complexité démographique et l'immensité du territoire ontarien exigent des stratégies nuancées, différenciées, soutenues, permettant de rejoindre différentes sphères du public. On imagine que l'Ontario pourrait s'avérer un terrain fertile pour des démarches concertées de médiation, qui tiendraient compte de particularités régionales, les intérêts de différents groupes d'âge, les niveaux d'alphabétisme variés, etc., afin de favoriser le rapprochement de l'auteur et de son milieu.¹²

En ce sens, le réseau de l'éducation en Ontario constitue une cible de grande importance pour le milieu littéraire. Sachant qu'il existe quelque 446 écoles de langue française en Ontario, fréquentées par 100 540 élèves¹³, et que le réseau de l'immersion compte lui aussi un nombre important et croissant de francophones, il est clair que le milieu scolaire constitue un marché considérable. De plus, le milieu scolaire se prête naturellement à l'animation autour du produit culturel et à l'interaction entre l'auteur et le lecteur, en salle de classe. Il est donc impératif que l'on puisse investir les écoles de l'Ontario des auteurs francophones et de leurs écrits.

Au fil des ans, le milieu littéraire a affiché d'importants progrès vis-à-vis du milieu de l'éducation. Les programmes-cadres comprennent déjà certaines obligations d'étude en matière de littérature franco-ontarienne. Aussi, de nouveaux outils (www.fousdelire.ca, www.referentsculturels.com, www.approcheculturelle.ca, www.passeurculturel.ca) influent sur le milieu de l'éducation et sont à portée de main pour les enseignants qui chercheraient à pleinement jouer leur rôle de passeur culturel. Toutefois, ce ne sont pas tous les enseignants qui tiennent compte de leurs obligations en matière de culture, ou encore qui se sentent outillés pour enseigner la littérature franco-ontarienne.¹⁴

De plus, l'absence de politiques d'achat au ministère de l'Éducation, dans les conseils scolaires et au niveau de l'école même, ainsi que les sommes limitées dont disposent les écoles, pour s'approvisionner des titres francophones, sont autant de facteurs qui viennent freiner la portée du livre franco-ontarien.¹⁵

Si l'Ontario pose sa part de défis pour ceux qui chercheront à faire croître la portée des auteurs franco-ontariens et de leurs écrits sur leur territoire/marché premier, les marchés avoisinants ne sont guère plus accessibles. Le Québec et le Nouveau-Brunswick – deux importants marchés voisins – sont dotés de politiques qui favorisent les achats locaux et les acteurs de la chaîne du livre à l'œuvre sur leur territoire. Cependant, ces politiques n'ouvrent en rien la porte aux intervenants du milieu littéraire de l'Ontario.

Parmi les autres grandes politiques et priorités gouvernementales, les intervenants du milieu avaient espoir que la nouvelle *Politique culturelle de l'Ontario* annoncerait des mesures visant le renforcement de la chaîne du livre en province. Or, bien que cette politique vise notamment à

¹² AAOF, Rapport final: Forum de concertation du livre franco-ontarien, 2007, page 24.

¹³ <http://www.elfontario.ca/fr/donnees.html>

¹⁴ AAOF, Rapport final: Forum Nos livres, nos écoles, 2016, page 4.

¹⁵ AAOF, Présence et circulation de la littérature franco-ontarienne dans nos institutions, 2003, page 9.

« faire de l'Ontario un chef de file culturel ici et à l'étranger et renforcer la main-d'œuvre du secteur culturel de l'Ontario », ¹⁶ elle est peu loquace à l'égard de la francophonie ontarienne.

Qui plus est, elle traite le milieu littéraire comme un secteur surtout patrimonial, ne reconnaissant que peu les mérites artistiques et les impacts économiques du secteur. La politique ne tient aucunement compte des enjeux de l'heure (disparition de librairies, précarité des maisons d'édition, besoins criants de médiation, etc.) Elle évoque l'importance des bibliothèques en tant que « lieux essentiels pour accéder à la culture, la technologie et la vie communautaire »¹⁷, et souligne les avantages d'une collaboration entre les ministères de la Culture et de l'Éducation pour « l'élaboration de possibilités de participation culturelle à l'intention des enfants et des jeunes »¹⁸. Mais dans l'ensemble, la stratégie provinciale mise davantage sur les arts de la scène, et sur d'autres industries culturelles – notamment le milieu du cinéma – pour assurer l'avenir culturel en Ontario, et tient compte de la spécificité du secteur artistique dans la francophonie ontarienne que de façon factice.

Force est de constater que le gouvernement de l'Ontario a raté une occasion en or de reconnaître et d'adresser les défis propres au secteur de la littérature en Ontario dans cette nouvelle stratégie.

Ceci dit, *l'Entente de coopération concernant la culture entre les gouvernements de l'Ontario et du Québec relative aux arts, aux industries culturelles, aux bibliothèques publiques et au patrimoine* – cité parmi les atouts politiques de l'Ontario dans sa nouvelle politique culturelle – constitue tout de même un levier que pourrait explorer le milieu littéraire, afin de favoriser davantage d'ouvertures vers le marché du Québec.

D'autre part, les quelque 69 planifications culturelles locales – développés à l'échelle municipale, à travers la province – pourraient aussi représenter une entrée intéressante pour les intervenants du milieu littéraire qui cherchent à favoriser le rapprochement des auteurs et des collectivités.¹⁹ Reste à voir combien, parmi ses nombreux plans, tiennent compte de la francophonie et du milieu littéraire.

Au palier fédéral, le nouveau plan stratégique du Conseil des arts du Canada (CAC) signale que cette grande institution culturelle fédérale compte élargir la portée de ses collaborations à l'avenir :

*Le Conseil entend non seulement être un partenaire de choix pour les autres organismes et instances qui agissent dans le domaine des arts et de la culture, mais aussi dans d'autres domaines d'activité.*²⁰

Le CAC pourrait être un allié important si le milieu littéraire cherche à développer ses rapports avec d'autres secteurs de la société (éducation, jeunesse, aînés, développement économique, municipalités, etc.), et ce, d'autant plus pour les intervenants qui visent à multiplier ou à

¹⁶ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 23.

¹⁷ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 19.

¹⁸ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 8.

¹⁹ Gouvernement de l'Ontario, La Stratégie ontarienne pour la culture: Raconter nos histoires, faire croître notre économie, 2016, page 19.

²⁰ Conseil des arts du Canada, Façonner un nouvel avenir : Plan stratégique 2016-2021, 2016, page 6.

approfondir les connexions entre les auteurs, les écrits et le public, comme dans le cas de démarches de médiation.

Enfin, notons que le gouvernement fédéral annonçait récemment que le budget du CAC serait doublé sur cinq ans, et que des sommes considérables seraient investies dans le cadre des célébrations du 150^e du Canada. Ces octrois supplémentaires pourraient représenter d'éventuelles opportunités de financement intéressantes pour l'AAOF et pour ses auteurs-membres.

Somme toute, malgré le nombre d'auteurs francophones important en Ontario, la chaîne du livre semble plutôt fragile, la portée du livre franco-ontarien demeure limitée, le financement provincial stagne et le cadre politique signale une conjoncture incertaine.

Opportunités	Défis (obstacles)
<ul style="list-style-type: none"> • Le potentiel de partenariats avec le secteur privé • L'annonce récente que le budget du CAC a été augmenté • Les Célébrations du 150^e de la Confédération canadienne • Le rapprochement potentiel avec les festivals littéraires de langue anglaise • Les partenariats avec les diffuseurs (CNA, etc.) • L'ouverture sur le milieu de l'éducation • Des collectivités prêtes à recevoir des auteurs • Ouverture sur d'autres secteurs (aînés, santé, développement économique, sociocommunautaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire énorme et morcelé • Certains critères des bailleurs de fonds • La dépendance à l'égard de la structure et du mode de fonctionnement des bailleurs de fonds, ainsi que des refontes auxquels procèdent ceux-ci • Stagnation du financement public de fonctionnement • La chaîne du livre • La concentration des membres dans l'Est ontarien et l'Outaouais • La tendance vers l'autopublication et la publication à compte d'auteur • Percée limitée sur le marché montréalais • Réduction de la couverture médiatique

Fondements stratégiques

MISSION

L'AAOF est un organisme de développement au service de ses membres et de leurs œuvres. Son activité fait valoir leurs intérêts et favorise leur rayonnement en Ontario et ailleurs.

VISION

En 2022, nos auteurs et leurs œuvres sont reconnus pour leur apport à la vitalité artistique et culturelle de la société canadienne et d'ailleurs.

VALEURS

Dans l'accomplissement de sa mission, l'AAOF souscrit aux valeurs fondamentales suivantes :

Engagement

L'AAOF s'engage à soutenir ses membres et leurs écrits et à mettre en valeur leurs activités.

Leadership

L'AAOF est la voix de ses membres dans la société. Elle interagit avec le milieu artistique et culturel, de même qu'avec les élus, ministères, agences gouvernementales et organismes poursuivant des objectifs de nature à favoriser ses membres et leurs œuvres afin de bâtir un secteur littéraire plus fort. Au besoin, elle se fait porte-parole pour s'assurer que ses membres et leurs écrits sont reconnus à leur juste valeur.

Diversité

L'AAOF reconnaît la diversité de ses membres, de leurs œuvres et des collectivités, en pratiquant l'inclusion dans ses activités.

Transparence

L'AAOF est ouverte envers ses membres et ses bailleurs de fonds. Elle fait preuve de responsabilité, de franchise et d'intégrité dans ses démarches.

Excellence

L'AAOF ne juge pas le travail des auteurs. Elle encourage l'excellence chez ses membres et maintient des standards soutenus dans ses démarches.

AXES

L'action de l'AAOF se décline à partir de quatre axes : l'auteur, l'éducation, la collectivité, l'association. Tous sont d'importance égale pour l'atteinte des objectifs à long terme de l'organisme. Pour chaque axe, l'Association a fixé un résultat stratégique, une visée essentielle pour les cinq prochaines années. Les angles permettent de fixer quelques jalons qui marqueront aussi le progrès tout au long de la mise en œuvre du nouveau plan. Les descriptions de chaque axe, ci-dessous, constituent autant d'énoncés de vision, et dressent un portrait du paradigme que nous préconisons.

Axe 1 : L'auteur

L'auteur est au centre de l'écosystème du livre. Sans lui et sans son travail, l'éditeur, l'imprimeur, le distributeur, le libraire, la bibliothèque et le salon du livre n'existeraient pas. L'auteur est aussi un pilier culturel et une courroie de transmission au sein de sa communauté. Ses écrits rayonnent dans chaque collectivité de l'Ontario et ont une portée au-delà de la province. La qualité du travail de l'auteur et son apport à la vitalité culturelle lui valent le respect de ses pairs, l'estime des lecteurs et une reconnaissance accrue de la part du milieu culturel, du public et des médias.

Axe 2 : La collectivité

Chacun peut accéder aux livres des auteurs franco-ontariens. Les collectivités sont actives au sein d'une culture qui est marquée par l'interaction fréquente entre auteurs et lecteurs. Par le biais d'une médiation active qui fait résonner la voix des auteurs, tous ont davantage le goût de plonger dans le livre franco-ontarien. L'auteur contribue directement au développement de sa collectivité et travaille de concert avec ses homologues du milieu socioculturel. Les consommateurs littéraires sont pleinement conscients de leur impact sur la vitalité des commerces (par exemple les librairies) et des événements (par exemple les salons), qui sont, eux aussi, indispensables.

Axe 3 : L'éducation

Les élèves des écoles ontariennes connaissent le nom des auteurs d'ici et prennent un sérieux plaisir à lire leur œuvre respective. Les écoles sont animées par nos auteurs; de fait, l'éloignement géographique n'est plus une barrière qui empêche les élèves de bénéficier de la présence d'un auteur. Les enseignants connaissent les auteurs et les œuvres franco-ontariennes ; ils intègrent d'ailleurs les écrits de ces auteurs à la vie quotidienne qui anime la salle de classe. De fait, ils sont pleinement habilités à assurer leur rôle de passeurs culturels. Le milieu de l'éducation privilégie les auteurs et les publications franco-ontariennes et appuie la chaîne du livre par le biais de ses politiques et de ses pratiques. La révision des programmes-cadres a lieu en partenariat avec le milieu littéraire. Les délégués et les regroupements du milieu de l'éducation travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues du milieu du livre.

Axe 4 : L'Association

À titre de porte-parole des auteurs, l'AAOF est reconnue pour la rigueur des démarches qu'elle entreprend et la pertinence de ses propos. L'Association est dynamique et en excellente condition. L'AAOF réussit à obtenir les moyens qui s'avèrent nécessaires pour livrer ses services et ses programmes à titre d'appui à l'égard de la pratique artistique de ses membres.

Tableau des fondements stratégiques

(voir ci-joint)

Remerciements

Le conseil d'administration et l'équipe souhaitent remercier tous les membres et partenaires qui ont contribué à la démarche de planification. Notamment, les quelque 92 répondants au sondage et aux membres qui participaient à l'atelier offert lors de l'AGA. Ils et elles auront permis de dresser un état des lieux approfondi, de faire le bilan des actions historiques, et de valider les grandes orientations avenir de l'association.

Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier du Programme de subvention pour le renforcement des capacités de la Ville d'Ottawa.

